

agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence

Géographie

de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Vague E - 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 20061,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences - Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie: Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s):/

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention: Géographie

Domaine: Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008929

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Créteil.
- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Géographie* vise à donner à des étudiants d'origines diverses (65 à 90 étudiants en 1^{ère} année, une cinquantaine pour les deux années suivantes) une large et solide culture géographique. Aux savoirs fondamentaux et aux méthodes propres à la discipline sont associés des savoirs touchant à un large éventail de sciences humaines et sociales et l'acquisition de compétences transversales (langues vivantes, TICE). Comme pour l'ensemble des mentions du domaine *SHS*, la 1^{ère} année est organisée sous forme d'un portail facilitant l'intégration et l'orientation progressive des nouveaux étudiants. La 2^{ème} année permet aux étudiants d'affiner leur choix d'études et au-delà professionnels. La 3^{ème} offre deux parcours de spécialisation : parcours *Société et territoire*, parcours *Aménagement-Environnement* ainsi que la possibilité de suivre la licence professionnelle *Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces urbains*. Par ailleurs, les étudiants de la mention *Géographie* peuvent aussi s'intégrer au parcours *Communication* (parcours sélectif) et au parcours *Professeur des écoles*, parcours mutualisés à l'échelle du domaine. Il existe aussi la possibilité de préparer deux double-licences, *Histoire-Géographie* (pour les étudiants souhaitant devenir enseignants des lycées et collèges) et *Langues vivantes-Géographie*. Les diplômés de la mention Géographie s'orientent de manière très majoritaire (3/4 en moyenne) vers des masters de géographie et d'aménagement, en particulier l'aménagement urbain, l'UPEC et les universités qui lui sont associées offrant un très riche éventail de formations.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

Sur le plan pédagogique, la mention *Géographie* est une formation solide et complète où tous les champs de la discipline sont abordés avec un souci constant d'associer les contenus et les méthodes. La structuration des licences *SHS*, avec un portail de 1^{ère} année évitant aux étudiants une trop rapide et trop étroite spécialisation, puis une deuxième année où les étudiants sont guidés dans leur orientation vers une spécialisation en 3^{ème} année, est particulièrement bienvenue pour cette formation qui accueille un public étudiant de plus en plus diversifié.

Ainsi la part des bacheliers technologiques n'a cessé d'augmenter (un 1/3 désormais) et plus encore celle des bacheliers professionnels (passée de 15 à 30 %). La taille limitée des promotions et la nature même de la discipline géographie où les approches comme les méthodes sont diversifiées et peuvent donc mettre en valeur des compétences variées, ainsi que la part très importante donnée aux travaux dirigés, peuvent partiellement expliquer les résultats plutôt favorables de cette licence : taux d'abandon de l'ordre de 20 % en 1ère année, taux de passage en 2^{ème} année de 40 à 50 %.

Néanmoins, et cette réalité préoccupe les équipes pédagogiques, il est constaté une dégradation de ces résultats (à tous les niveaux du cursus) depuis deux ans, dégradation pouvant être mise en relation avec l'évolution du recrutement. On perçoit ainsi que les objectifs de cette licence, former des géographes et donner aux diplômés de licence les moyens de poursuivre avec succès en master, objectifs jusque là très bien tenus, relèvent d'un défi de plus en plus difficile à relever. La disponibilité, la réactivité des formateurs (on soulignera qu'ils ont su faire évoluer les méthodes d'enseignement et d'évaluation des connaissances et aptitudes pour tenir compte des nouveaux publics accueillis sans réduire le niveau d'exigence) semblent désormais arriver à ses limites tout comme l'ensemble des dispositifs mis en place par l'Université et mis en œuvre avec constance par les enseignants de *Géographie*. Il est à noter que le dossier n'explicite pas la manière dont sont pris en compte les étudiants à contraintes particulières même s'il apparaît que des adaptations existent pour l'importante population d'étudiants salariés et que la montée en puissance de la plateforme numérique EPREL peut y contribuer.

Comme l'ensemble des étudiants du domaine, les étudiants géographes bénéficient d'un volume important et réparti tout au long du cursus, de travaux dirigés de langues vivantes et d'une formation cohérente en TICE qui permet à la moitié environ de chaque promotion de valider le C2i niveau 1. A cette base en informatique d'usage s'ajoute l'acquisition de compétences plus spécifiques que sont la conception assistée par ordinateur, les statistiques numériques et pour le seul parcours (ce que l'on peut regretter) *Aménagement-Environnement* la géomatique et la télédétection.

En sus de la possibilité proposée de suivre des bi-licences (sur lesquelles l'information est absente), ou d'intégrer le parcours *Communication* commun à tout le domaine, les étudiants géographes se voient proposer en 3^{ème} année, trois orientations bien identifiées : une licence professionnelle bien articulée avec la licence générale (on ignore cependant combien d'étudiants profitent de cette passerelle) et deux parcours, l'un plutôt généraliste *Sociétés et territoires*, avec un parcours annexe *Professorat des écoles* pouvant satisfaire la demande de certains étudiants, l'autre plus professionnalisant, *Aménagement-Environnement*. Tous les deux préparent les futurs diplômés à une bonne intégration dans les nombreux masters présents en Ile-de-France et en particulier ceux de l'UPEC et du PRES. Il est à noter la place donnée à l'information des étudiants tout au long du cursus et en particulier en 3^{ème} année avec les « Mastériales ».

Si la dimension « préprofessionnalisante » de cette mention est bien présente non seulement à travers la mise en œuvre des dispositions communes au domaine que sont le Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant en 2^{ème} année, la possibilité d'un stage optionnel mais aussi la proposition d'un projet tuteuré préparé en groupe et les stages de terrain avec rapports travaillés collectivement, on note néanmoins qu'aucun stage obligatoire n'est prévu en 3^{ème} année et en particulier dans le parcours *Aménagement-Environnement*. Les petits effectifs concernés, l'environnement régional, les liens privilégiés existant avec les équipes de master et les laboratoires de recherche devraient pouvoir permettre leur organisation. On soulignera aussi la faible part d'enseignements assurés par des intervenants issus du monde professionnel (alors qu'ils sont nombreux à intervenir dans la licence professionnelle).

Les rares informations données dans le dossier laissant à penser que les poursuites d'études des diplômés sont couronnées de succès, on regrettera d'autant plus que l'observatoire de l'Université n'ait pas la capacité d'assurer le suivi des diplômés quittant l'établissement en fin de licence ou de master. Sans moyens supplémentaires, il aurait été cependant possible d'assurer *a minima* le suivi en interne des cohortes afin de connaître le devenir au niveau des études des étudiants passant en licence professionnelle ou en master.

Le pilotage de la formation est réalisé de manière classique avec des responsables d'années et de parcours. La prise en compte des résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (questionnaire anonyme en fin de semestre présentant des taux de réponse significatifs) semble réelle tout comme celle des retours des enseignants référents. Comme déjà souligné, les caractéristiques de la population étudiante accueillie sont une donnée importante pour appuyer la conduite des études. Malgré l'absence d'enquêtes exhaustives, on perçoit bien que le devenir des diplômés guide aussi cette réflexion.

En conclusion, la mention *Géographie* est une formation qui a su maintenir jusque là un bon niveau scientifique et assurer ainsi aux diplômés la possibilité de poursuites d'études fructueuses en master mais qui est désormais confrontée à de nouveaux défis avec l'évolution très rapide de son recrutement.

Points forts :

- Une formation complète et solide.
- Une cohérence d'ensemble et l'offre de parcours bien construits et efficaces.
- Une très bonne articulation avec la licence professionnelle et les masters (extra- et intra-UPEC).
- Des résultats jusqu'ici très positifs mais avec une évolution négative inquiétante.

Points faibles :

- L'absence de suivi des diplômés (extra- et intra-UPEC).
- L'absence de stage obligatoire dans un parcours à finalité préprofessionnalisante.

Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre en place très rapidement un suivi des diplômés afin de permettre un meilleur pilotage de la formation. La dégradation des résultats, largement due à l'évolution du recrutement, imposera probablement une réflexion au niveau du domaine et/ou de l'établissement, dans la mesure où il semble que l'équipe pédagogique, malgré sa grande capacité d'adaptation, ne puisse plus relever seule le défi.



Observations de l'établissement



PRÉSIDENCE

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par : Nathalie PERICHON

DEVE Téléphone :

01 45 17 11-62

Courriel: nathalie.perichon@upec.fr Α

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB Directeur de la section des formations et des diplômes 20, Rue Vivienne 75002 Paris

Créteil, le 8 septembre 2014

OBJET : observations de l'établissement concernant le :

Domaine : Sciences Humaines et sociales Licence Sciences Humaines et Sociales

mention : Géographie

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement tiendra compte de ces évaluations pour améliorer la qualité de ses enseignements. Les réponses formulées ci-dessous ont pour but d'éclairer l'ensemble de la communauté universitaire sur la réalité de nos formations en offrant un éclairage complémentaire, non de mettre en cause le travail d'évaluation entrepris par l'AERES.



Observations sur l'évaluation de la licence de géographie

Nous nous réjouissons que l'AERES ait su apprécier à la fois la qualité de notre offre de formation en licence, et les défis spécifiques que notre équipe pédagogique a à affronter du fait de son recrutement spécifique (une minorité de bacheliers de bacs généraux). Nous pensons que la géographie, notre discipline, a un rôle spécifique à jouer dans l'intégration et la réussite d'étudiants qui sont souvent peu dotés en capital économique, social ou culturel et donc peu à l'aise avec les canons de la culture « classique » : parce que les qualités requises pour devenir un bon géographe sont avant tout des compétences pratiques et appliquées, nos étudiants sont à même de s'en saisir, et d'y trouver des outils de compréhension et d'intervention sur leur environnement, nous en faisons l'expérience au quotidien. Dans le cadre de notre nouvelle maquette, nous avons systématisé et développé la pratique du « terrain », des sorties encadrées, qui permettent cette articulation de l'apprentissage in situ, à la rencontre des acteurs du territoire, avec l'acquisition dans les cours des outils, à la fois conceptuels et techniques, de traitement des informations ainsi recueillies. Cet élément très important de notre pédagogie sera donc renforcé dans les années à venir. Notons en outre que beaucoup des compétences acquises de cette manière ne sont pas de celles qui se transmettent à distance par des plateformes comme EPREL, ce qui ne facilite pas la validation à distance par les étudiants salariés : nous en sommes

conscients, mais l'accent mis sur la pratique encadrée et tutorée nous semble cruciale pour la réussite d'un maximum de nos étudiants.

Signalons aussi que si la « bi-licence » histoire-géographie (qui est en fait une double licence donnant lieu à la délivrance de deux diplômes) n'est pas présentée dans le texte de présentation de la licence de géographie, c'est que les doubles licences de l'UFR sont organisées autour d'une discipline structurante qui est l'histoire, et donc présentées dans le document présenté par ce département.

Les évaluateurs déplorent l'absence de « stage » obligatoire dans le parcours aménagement et environnement, ce qui est inexact puisque ce stage existe : il s'agit d'un stage d'une semaine dans le cadre de l'initiation à la recherche en aménagement ou en environnement, encadré par des enseignants de la formation. Nous n'avons connaissance d'aucun cas où nos étudiants auraient été écartés de masters en aménagement, urbanisme ou environnement faute d'expérience de « stage », or c'est bien à ce type de poursuite d'études que prépare une licence qui n'est pas une licence professionnelle. Soulignons d'ailleurs qu'il est possible, pour les étudiants, de choisir un stage dans le cadre d'une option transversale et que dans la licence professionnelle aménagement, les stages en milieu professionnel font partie intégrante de la formation.

Ces observations étant formulées, je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

uc HITTINGER